

5^e édition
URBAN TRAIL
DE
ROMANS

**Samedi 7
décembre 2019**

Départ 20h, quai Ulysse-Chevalier

ROMANS
sur
ISÈRE



en soutien au
AFMTELETHON
L'Association Française de la Maladie de Charcot



URBAN TRAIL de ROMANS - REGLEMENT

L'Urban Trail comportera, pour cette 5^e édition, 2 épreuves distinctes dont les départs seront donnés en même temps :

- **une course de 6 km** pour 160 m D+, soit la boucle du parcours à réaliser une seule fois,
- **une course de 12 km** pour 320 m D+, soit la boucle du parcours à réaliser deux fois.

Les épreuves sont ouvertes à tous les athlètes, licenciés FFA 2019/2020 ou non, à partir de la catégorie cadet (16-17 ans).

CATEGORIES :

Cadet(te)	CA	2003 - 2004
Junior H/F	JU	2001 - 2002
Espoir H/F	ES	1998 à 2000
Senior H/F	SE	1986 à 1997
Master 0 H/F	M0	1981 à 1985
Master 1 H/F	M1	1976 à 1980
Master 2 H/F	M2	1971 à 1975
Master 3 H/F	M3	1966 à 1970
Master 4 H/f	M4	1961 à 1965
Master 5 H/F	M5	1956 à 1960
Master 6 H/F	M6	1951 à 1955
Master 7 H/F	M7	1946 à 1950
Master 8 H/F	M8	1941 à 1945
Master 9 H/F	M9	1936 à 1940
Master 10 H/F	M10	1931 à 1935

RECOMPENSES POUR CHAQUE EPREUVE :

5 premiers au scratch hommes et femmes.
Premier de chaque catégorie définie ci-dessus, hors scratch (coupes, médailles, lots), sauf pour les Masters, regroupés en 5 catégories (M0-M1; M2-M3; M4-M5; M6-M7; M8-M9-M10).
Souvenir à tous les participants.

MATERIEL :

Lampe frontale fortement conseillée.

DEPART ET ARRIVEES :

- Départ : à 20 h : quai Ulysse-Chevalier (le long de la Collégiale) à Romans-sur-Isère.
- Arrivées :
 - à partir de 20 h 20 : place Maurice-Faure à Romans-sur-Isère pour le 6 km,
 - à partir de 20h45 : place Maurice-Faure à Romans-sur-Isère pour le 12 km.

ITINERAIRE :

Ces épreuves d'environ 6 et 12 km sont mesurées approximativement [conformes au règlement de la FFA]. Elles empruntent des routes goudronnées, des chemins et des escaliers dans le centre historique de la ville, en une ou deux grandes boucles. Ravitaillement (solide + liquide) à la fin du premier tour et à l'arrivée.

INSCRIPTIONS :

- Pas d'inscription par téléphone ni par courrier.
- Inscriptions en ligne : du 21/10 au 05/12, voir site www.earp.fr ou ville-romans.fr
- Inscriptions sur place (place Maurice-Faure, Romans-sur-Isère) : le samedi 07/12 de 15h à 19h30,

Les inscriptions seront impérativement closes à 19h30, le jour de l'épreuve.
Course limitée à 1 500 participants.

DROIT D'INSCRIPTION :

Identique pour les 2 épreuves 6 ou 12 km :
8€ pour les pré-inscriptions / 11€ sur place. Dont 4€ reversés à AFM TELETHON.
1€ de frais sont prélevés par la plateforme lors des inscriptions en ligne.

RETRAIT DES DOSSARDS :

- Le jour de l'épreuve : Samedi 07/12 de 15h à 19h30 (place Maurice-Faure)

INFORMATIONS ET RESULTATS :

www.earp.fr // Résultats sur sites spécialisés.

VESTIAIRES - TOILETTES :

Des toilettes sont à la disposition des concurrents à l'arrivée, place Maurice-Faure.
Possibilité de laisser des sacs sur place (sous surveillance) pendant la course.

SECURITE :

Le service médical (assistance d'un médecin) et la sécurité seront assurés par l'UNASS Drôme-Ardèche, et la Police Municipale.

ASSURANCES :

Les participants licenciés à la FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

JUSTIFICATIFS :

- Pour les non-licenciés FFA 2019/2020 : un certificat médical autorisant la pratique de l'athlétisme/course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou sa photocopie, qui sera gardé(e) par l'organisateur.
- Pour les licenciés FFA (2019/2020) : carte / attestation de licence.
- Pour les mineurs attestation parentale.

PARCOURS* URBAN TRAIL • Samedi 7 décembre 2019



Parcours 1	Boucliers : 1	Escaliers : 240 marches	Parcours 2	Boucliers : 2	Escaliers : 780 marches
Distance : 6 km	Dénivelé : 160 m D+		Distance : 12 km	Dénivelé : 320 m D+	